

Notre plan d'action phare

Novembre 2025



— GROUPE DE TRAVAIL POUR —
l'unité de l'économie
propre canadienne



— GROUPE DE TRAVAIL POUR —
**l'unité de l'économie
propre canadienne**

**Groupe de travail pour l'unité de l'économie propre
canadienne : Notre plan d'action phare**

Novembre 2025 | © 2025 Clean Energy Canada
ISBN : 978-1-989692-26-47

Table des matières

2 Résumé

5 En quoi les projets propres contribuent à bâtir la nation

8 Bilan

12 Le plan d'action phare

14 Simplifier le Canada

18 Relier le Canada

21 Investir au Canada

25 Conclusion

26 Récapitulatif des solutions



Le secrétariat du Groupe de travail pour l'unité de l'économie propre canadienne est Clean Energy Canada, un groupe de réflexion établi à Simon Fraser University (Vancouver, Colombie-Britannique).

Le siège social est situé sur les territoires traditionnels et non cédés des peuples Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh. Le Groupe de travail reconnaît l'intendance passée, présente et continue des peuples autochtones, et l'importance essentielle des liens, de la consultation, des partenariats et de l'équité autochtones pour bâtir une économie propre canadienne unie.

À propos du Groupe de travail

Le **Groupe de travail pour l'unité de l'économie propre canadienne** rassemble des membres de la direction d'entreprises et d'industries qui composent l'économie propre du Canada, laquelle atteint plusieurs milliards de dollars. Nous représentons les secteurs des minéraux critiques, des matériaux pour batterie, des transports propres, des bâtiments propres, des produits forestiers, de l'électricité propre et de la technologie propre.

Le Groupe de travail a été créé en vue de faire progresser trois objectifs principaux :

- 1 Identifier les principaux obstacles au commerce et les possibilités à fort potentiel** pour accroître la circulation des biens propres et de la main-d'œuvre de l'économie propre partout au Canada, faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement propres et augmenter les investissements propres au Canada.
- 2 Rehausser le profil des secteurs de l'économie propre** et des projets qui y sont associés dans les activités visant à bâtir la nation.
- 3 Élaborer des solutions réalisables** pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Nous avons uni nos forces au moment où le Canada doit se repositionner dans le monde pour aider le pays à tracer la voie qui permettra de libérer le plein potentiel de l'économie propre canadienne. En combinant nos décennies d'expertise et d'expérience, nous proposons des solutions concrètes pour bâtir une économie propre canadienne unie. Cela inclut l'appui à la construction de projets propres favorisant le développement national, ainsi qu'à l'établissement d'infrastructures facilitant l'expansion du commerce et des exportations, tout en contribuant à attirer les investissements nécessaires dans ces secteurs à forte croissance, le tout en respectant les droits autochtones et en identifiant des possibilités concrètes pour avancer vers la réconciliation.

En tirant parti de l'expertise propre à chaque industrie et en mobilisant du soutien autour d'un ensemble de recommandations réalisables, nous pensons pouvoir contribuer à favoriser l'émergence de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives. Ces initiatives permettront aux secteurs canadiens de l'économie propre de prospérer, même dans un contexte difficile.

Le message du Groupe de travail est clair :

si le Canada a pour objectif de bâtir une nation plus forte, **une économie propre** doit être en son cœur.

Membres du Groupe de travail

BMAC

Battery Metals
Association of Canada

Sean DeVries

Directeur général
Battery Metals Association of Canada



Lynn Côté

Directrice générale
Canada Cleantech Alliance (L'Alliance
canadienne des technologies propres)

Peter McArthur

Président du conseil d'administration
Canada Cleantech Alliance (L'Alliance
canadienne des technologies propres)



Canadian Renewable
Energy Association
WIND, SOLAR, STORAGE.

Vittoria Bellissimo

Présidente et chef de la direction
Association canadienne de l'énergie renouvelable



Rachel Doran

Directrice générale (présidente)
Clean Energy Canada



Corey Diamond

Directeur général
Efficacité énergétique Canada



Mark Chapeskie

Vice-président des programmes
Ressources humaines, industrie électrique du Canada



Daniel Breton

Président et directeur général
Mobilité Électrique Canada



Mahima Sharma

Vice-présidente, Innovation, environnement et politique climatique
Association des produits forestiers du Canada

Conseiller spécial

Ryan Manucha

Chercheur associé (et spécialiste de premier plan
en matière de commerce interprovincial)
C.D. Howe Institute

Observateur-ric-e-s uniquement

Jason Clark

Vice-président, Relations
gouvernementales
Nouvelle économie Canada

Suzanne von der Porten

Vice-présidente de la stratégie pour l'énergie
propre
First Nations Major Projects Coalition



Résumé



Le Canada se trouve à un tournant décisif. La montée de l'instabilité géopolitique et la relation tendue avec les États-Unis nous forcent à repenser notre place dans le monde et à tracer une nouvelle voie pour assurer notre sécurité économique, énergétique et nationale.

Le Canada a le mérite de prendre des mesures rapides et d'adopter une approche à plusieurs volets. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux font tout leur possible pour surmonter les obstacles au commerce intérieur et bâtir un marché canadien uni, tandis que l'Union européenne et l'Asie sont les principales priorités de la stratégie de diversification commerciale du premier ministre. Mais alors que le Canada consacre des milliards de dollars en dépenses publiques pour transformer ses industries, redessiner les flux commerciaux et accélérer les grands projets, nous devons également déterminer le genre de nation que nous voulons bâtir.

Le Groupe de travail pour l'unité de l'économie propre canadienne estime que le Canada peut à la fois protéger son économie des chocs d'aujourd'hui liés au commerce et aux droits de douane tout en s'érigeant comme compétiteur à long terme, en finissant par tirer parti des énormes avantages économiques de la transition énergétique mondiale. Bien sûr, la réalisation de cette vision rencontre des obstacles, mais la plupart d'entre eux sont de notre ressort.

Tout d'abord, il est judicieux de considérer la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* du gouvernement fédéral, qui sert à évaluer les grands projets en fonction de cinq critères pour déterminer s'ils sont d'intérêt national. Les projets d'économie propre répondent clairement au critère de croissance propre. Mais ce qui est important, c'est qu'ils obtiennent également des résultats impressionnants dans les quatre autres domaines.

Ils renforcent l'autonomie, la résilience et la sécurité du Canada. Par exemple, les matériaux et les minéraux critiques joueront un rôle essentiel pour nous aider à sécuriser notre souveraineté économique et à accroître notre influence sur la scène internationale des échanges commerciaux. De plus, les réseaux de chauffage urbains alimentés par la biomasse peuvent aider les communautés rurales, éloignées et autochtones à réduire leur dépendance au diesel, offrant un meilleur moyen de chauffer les domiciles sur le plan de la sécurité énergétique.

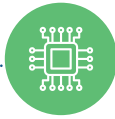
Les projets d'économie propre fournissent également de nombreux avantages financiers au Canada et à sa population. En 2021, une projection du secteur canadien de l'énergie propre a estimé que son PIB atteindrait 107 milliards de dollars d'ici 2030, avec la création de 600 000 emplois. Des données probantes suggèrent également que la plupart des Canadiens ne s'observeront une réduction des coûts énergétiques globaux grâce à une transition bien gérée vers l'électricité. Les provinces canadiennes agissent déjà sur ce point. En réalité, on compte déjà plus de 17 gigawatts d'approvisionnements, soit plus de 31 milliards de dollars, pour des projets d'énergie éolienne et solaire et de stockage énergétique au Canada. Et ce chiffre devrait continuer d'augmenter.

De même, ces projets font avancer les intérêts des nations autochtones qui, collectivement, représentent les troisièmes plus grands propriétaires d'actifs énergétiques propres au pays, presque entièrement constitués d'énergies renouvelables. Par exemple, l'appel d'offres lancé aux producteurs d'énergie par BC Hydro en 2024 a donné lieu à des ententes pour neuf projets d'énergie éolienne et un projet d'énergie solaire, presque tous détenus majoritairement par des Premières Nations.

Enfin, les projets d'économie propre ont une grande chance de réussite. Les projets d'énergie éolienne et solaire et de stockage énergétique sont construits beaucoup plus rapidement et avec des dépassements de coûts moins importants que les autres projets énergétiques. En parallèle, la demande pour les minéraux critiques qui alimentent ces technologies propres, soit le lithium, le graphite, le nickel et le cobalt, devrait être multipliée par deux à cinq d'ici 2040. Pour situer le contexte, les minéraux ont composé 21 % des exportations totales de marchandises du Canada en 2023.

Cela correspond à cinq critères sur cinq de la liste établie par le gouvernement.

Cela dit, des obstacles existent vraiment, et ce Groupe de travail a été rassemblé précisément pour les identifier et pour déterminer, de façon critique, les moyens par lesquels nous pouvons préparer la voie pour que le Canada élabore la meilleure version de son économie propre.



Qu'est-ce que l'économie propre?

L'économie propre se compose d'industries qui s'impliquent directement dans la production de biens et de services essentiels à la transition énergétique ou qui permettent à d'autres secteurs de se décarboner. Il peut s'agir de fournisseurs de minéraux critiques, de fabricants de composants pour véhicules électriques ou de constructeurs d'infrastructures et d'énergie propre qui alimentent la transition et facilitent la croissance. Ces industries jouent un rôle crucial dans l'économie à faibles émissions de carbone en plein essor et se placent comme le moteur de la croissance continue et de la compétitivité économique partout au Canada. L'économie propre englobe également les entreprises qui élaborent de la propriété intellectuelle innovante, des solutions numériques et des technologies de pointe qui exigent de solides conditions de marché pour croître, prendre de l'ampleur et stimuler la compétitivité mondiale du Canada. Ces entreprises sont essentielles, à la fois pour décarboner notre économie et pour générer une prospérité durable et pérenne.

Les promoteurs de projets soulignent régulièrement, par exemple, que les processus d'approbation réglementaires peuvent être lents et complexes, souvent avec des chevauchements de compétence et des exigences en double. Simplifier les processus en impliquant les Autochtones le plus tôt possible figure parmi les solutions essentielles et nécessaires.

La main-d'œuvre fait aussi face à des obstacles dans l'économie propre. Une apprenti-e chaudronnier-ière du Nord de l'Ontario peut tarder à obtenir l'approbation nécessaire pour travailler dans une centrale hydroélectrique du Manitoba en raison de différences dans les exigences d'apprentissage. Les entreprises peuvent avoir des difficultés à trouver des technicien-ne-s en éoliennes parce qu'il n'existe pas de code distinct dans la Classification nationale des professions pour un-e technicien-ne en éoliennes, alors que celle-ci est utilisée dans les évaluations du marché du travail. Ces inefficacités peuvent être résolues.

En voici une autre : Un manque de planification électrique coordonnée entre les provinces et d'infrastructure inadéquate pour son transport implique que nos industries n'ont pas accès à l'électricité propre qu'elles veulent. Ainsi, le Canada dépend davantage de l'énergie états-unienne. Il est grand temps de mettre en place une initiative de réseau « unissant le Canada » et d'accroître la planification interrégionale.

Et des retards considérables pour finaliser les crédits d'impôt à l'investissement pour l'économie propre ont, dans le passé, créé des conditions inégales entre le Canada et les États-Unis pour attirer les investissements. Les entreprises de la technologie propre rencontrent également des obstacles supplémentaires, car les petites et moyennes entreprises n'ont pas accès au financement et font face à des marchés qui peuvent être difficiles pour les nouveaux venus. Une entreprise canadienne qui fabrique des logiciels de gestion de réseau n'a pas réussi à s'implanter sur les marchés fragmentés de l'électricité au Canada, mais a remporté six contrats en deux ans au Royaume-Uni. L'expansion du commerce intérieur et l'usage des marchés publics, en particulier les dépenses considérables prévues dans les secteurs de l'habitation et de la défense, pourraient favoriser les matériaux et les technologies en matière de construction propre au Canada. Cela ouvrirait ainsi de nouvelles perspectives pour les entreprises locales sur l'ensemble du territoire. Et ces crédits d'impôt sont attendus depuis longtemps.

La liste est longue, tout comme notre liste de 30 solutions, que nous vous invitons à découvrir dans ce rapport.

Alors que les États-Unis se détournent de l'énergie propre, le Canada a l'occasion de saisir ces investissements et de s'aligner sur ses partenaires commerciaux qui ont compris que propre et compétitif allaient de pair. Nous ne pouvons pas contrôler chaque obstacle que le monde nous lance, mais nous pouvons certainement abattre ceux qui se trouvent à l'intérieur de nos frontières. **Notre plan d'action phare commence au pays, mais son destin est de faire briller un Canada plus fort sur la scène internationale.**





En quoi les projets propres contribuent
à bâtir la
nation

Les actions fédérales et provinciales jusqu'à présent ont marqué des avancées importantes en ce qui a trait aux projets et aux investissements propres. Conformément à la nouvelle *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* du gouvernement fédéral, un projet est évalué en fonction de cinq critères pour déterminer s'il est dans l'intérêt national du pays¹.

Selon notre définition, les projets d'économie propre répondent au critère suivant : « Contribuer à la croissance propre et à l'atteinte des objectifs du Canada en ce qui a trait aux changements climatiques ». Mais ces projets obtiennent également des résultats élevés dans les quatre autres domaines.

➤ Renforcer l'autonomie, la résilience et la sécurité du Canada

Instaurer des avantages canadiens en énergie propre peut aider à préserver notre économie des fluctuations géopolitiques sur les prix des combustibles fossiles et à réduire notre dépendance vis-à-vis d'autres pays. Au cours des dernières décennies, les prix de l'électricité ont oscillé autour de l'inflation, alors que les prix du pétrole et du gaz ont fait l'objet d'une importante volatilité². Alors que l'approvisionnement en minéraux essentiels et les capacités de raffinage sont de plus en plus concentrés et que les pays imposent des contrôles à l'exportation, le développement des matériaux et des minéraux critiques du Canada jouera un rôle essentiel pour sécuriser notre souveraineté économique et contribuer à accroître notre influence sur la scène internationale des échanges commerciaux³. Des solutions comme les réseaux de chauffage urbains alimentés par la biomasse peuvent également fournir à certaines communautés rurales, éloignées et autochtones une solution propre et fiable pour remplacer le diesel⁶³.

➤ Avoir une grande chance de mise en œuvre réussie

Les projets renouvelables, comme les projets d'énergie éolienne et solaire, ainsi que de stockage énergétique, peuvent souvent être construits beaucoup plus rapidement et avec des dépassements de coûts moins importants que les autres projets énergétiques⁷. Ces projets d'infrastructure énergétique se sont avérés les moins coûteux et les moins susceptibles d'entraîner des retards, l'emportant sur l'énergie thermique fossile, les pipelines, le pétrole et le gaz, et même des projets comme des routes, des ponts et des hôpitaux⁸. L'exploitation minière est déjà un secteur bien établi et important de l'économie canadienne. Les exportations de minéraux du Canada ont atteint 151 milliards de dollars en 2023, ce qui représente 21 % des exportations totales de marchandises du Canada, et le secteur contribue à un pourcentage de plus en plus élevé du PIB canadien⁹. Avec un secteur bien établi et une demande mondiale en minéraux critiques qui devrait presque tripler par rapport à aujourd'hui dans un scénario carboneutre, ces minéraux représentent des projets cruciaux que nous savons mettre en œuvre¹⁰.

➤ Fournir des avantages économiques ou autres au Canada

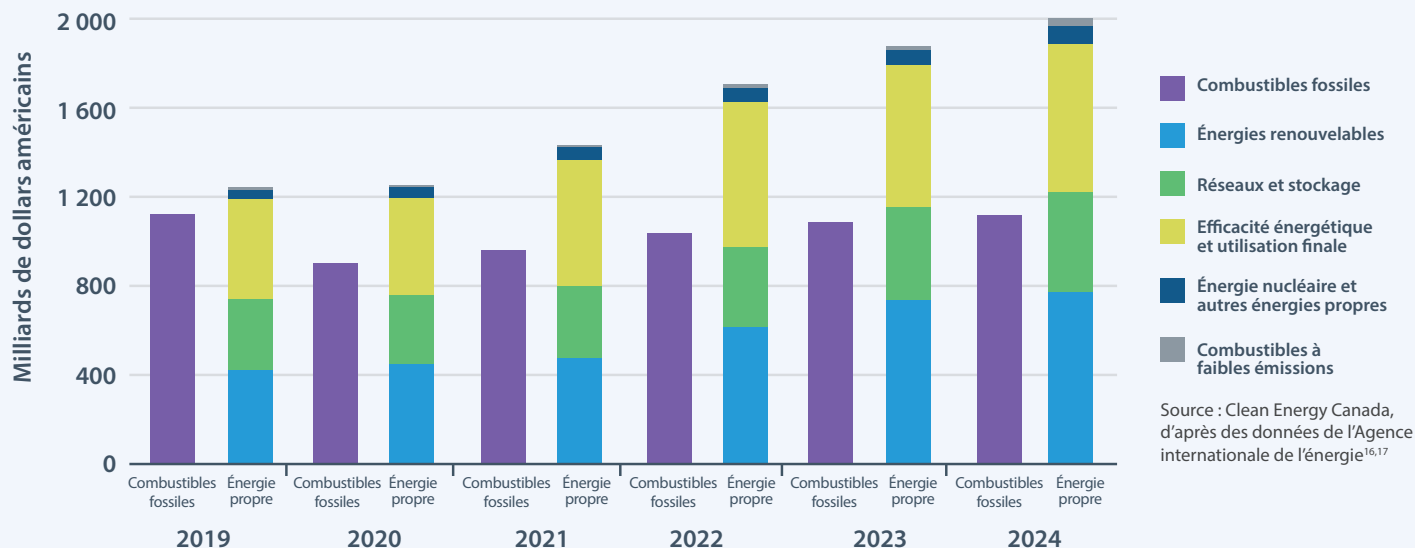
Les secteurs de l'économie propre soutiennent déjà des emplois stables et bien rémunérés partout au pays. En 2021, une estimation du secteur canadien de l'énergie propre a constaté que son PIB devrait atteindre 107 milliards de dollars d'ici 2030, avec 58 milliards de dollars en investissements et la création de 600 000 emplois⁴. Ce n'est pas tout : investir dans des solutions d'énergie propre rapporte davantage de richesse et de prospérité par dollar que les autres investissements dans l'énergie. Ainsi, chaque dollar investi dans des bâtiments propres crée 2,8 fois plus d'emplois que les investissements similaires dans les combustibles fossiles. L'énergie solaire, quant à elle, en crée 1,5 fois plus⁵. En ce qui concerne l'électrification plus générale, des données probantes suggèrent que la plupart des Canadiens-ne-s observeront une réduction des coûts énergétiques globaux grâce à une transition bien gérée vers l'électricité⁶.

➤ Faire avancer les intérêts des nations autochtones

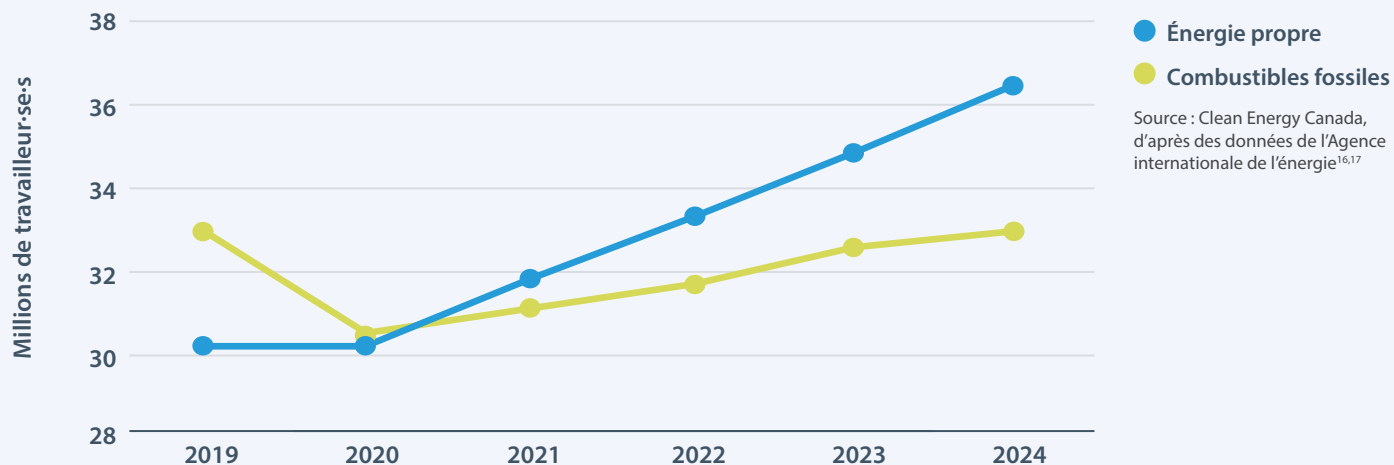
En tant que propriétaires et partenaires de projets d'économie propre, les nations autochtones peuvent avoir des possibilités significatives favorisant leur autodétermination et la création de leurs propres sources de revenus, tout en bénéficiant d'autres avantages économiques. Les nations autochtones sont déjà les troisièmes plus grands propriétaires d'actifs énergétiques propres au pays¹¹. À compter de 2022, 20 % de l'infrastructure canadienne générant de l'électricité comprenait des partenaires membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits, presque entièrement en énergies renouvelables¹². Les projets d'énergie éolienne sont un bon exemple de premiers succès et de possibilités pour les Autochtones. Au Québec, les Premières Nations Mi'gmaq et Boralex ont formé un partenariat à parts égales concernant un parc éolien de 150 MW¹³. En Colombie-Britannique, l'appel d'offres lancé aux producteurs d'énergie par BC Hydro en 2024 a donné lieu à des ententes pour neuf projets d'énergie éolienne et un projet d'énergie solaire, presque tous détenus majoritairement par des Premières Nations¹⁴. Les nations autochtones sont également à la tête de grands projets de construction de logements, comme le développement immobilier Jericho Lands à Vancouver. Ce dernier propose de bâtir 13 000 nouveaux logements, dont plus du tiers utilisent des constructions en bois massif ou à ossature en bois¹⁵. Pour que les nations autochtones atteignent pleinement leurs intérêts, tous les échelons de gouvernement et l'industrie doivent s'engager à favoriser une participation significative des nations autochtones concernées.

Dans le monde, l'énergie propre stimule désormais davantage d'investissements et crée plus d'emplois que les combustibles fossiles

Investissements mondiaux dans l'énergie propre et les combustibles fossiles



Emploi mondial par secteur



L'énergie propre, indispensable pour notre avenir selon les Canadien-ne-s

67 % des Canadien-ne-s déclarent qu'il leur semble préférable d'accorder la priorité aux projets d'énergie propre

comme les minéraux critiques, les énergies renouvelables et leur transport et le stockage énergétique, par rapport aux projets conventionnels de combustibles fossiles, comme le pétrole et le gaz, y compris la mise en valeur du GNL*

*Enquête de juin 2025 menée par Abacus Data au nom de Clean Energy Canada¹⁸

87 %

estiment que l'énergie propre sera très (45 %) ou assez (42 %) importante pour l'économie canadienne au cours de la prochaine décennie



Bilan

La perspective mondiale

Les investissements dans les technologies propres devraient augmenter de 50 % à l'échelle mondiale cette année par rapport au moment total dépensé pour la mise sur le marché du pétrole, du gaz naturel et du charbon¹⁹. Les énergies renouvelables, comme l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, fournissent désormais plus du tiers de la production d'électricité mondiale aujourd'hui, devançant le charbon, et devraient atteindre 95 % de la croissance en matière de demande en électricité mondiale entre maintenant et 2027²⁰. Enfin, la bioénergie, qui pourrait jouer un rôle important dans les secteurs difficiles à électrifier, comme l'aviation et le transport, devrait représenter 95 % de la croissance en carburants renouvelables avant 2030⁶⁴.

En parallèle, le transport électrifié remodèle les marchés automobiles, de la Chine à l'Union européenne, en passant par la Thaïlande et l'Éthiopie, alors que les véhicules électriques à bas prix attirent une nouvelle clientèle. D'ici la fin de cette année, un véhicule neuf sur quatre sera électrique^{21,22}. La demande pour les minéraux critiques qui alimentent ces technologies propres, soit le lithium, le graphite, le nickel et le cobalt, devrait être multipliée par deux à cinq d'ici 2040, ce qui exige quelque 500 milliards de dollars américains en nouveaux investissements de capitaux³. Dans le monde, plus de personnes travaillent désormais dans le secteur de l'énergie propre que dans celui des combustibles fossiles, alors que la croissance des emplois s'envole dans des secteurs comme les panneaux solaires, l'éolien, les véhicules électriques, la fabrication de batteries, les pompes à chaleur et l'exploitation minière des minéraux critiques²³.

Alors que les États-Unis se détournent de l'énergie propre et ferme leurs portes aux technologies à prix compétitif et aux talents du monde entier qui stimule leur croissance, le Canada a l'occasion de saisir ces investissements et de s'aligner sur ses partenaires commerciaux qui ont compris que propre et compétitif allaient de pair. Parmi les principaux partenaires commerciaux du Canada (à l'exception des États-Unis), tous ont mis en place des engagements envers la carboneutralité et des systèmes de tarification du carbone, alors qu'environ la moitié appliquent des ajustements aux frontières pour le carbone sur les importations et disposent d'exigences nationales en matière de véhicules électriques¹⁶.

À compter de l'année prochaine, l'Union européenne appliquera des ajustements aux frontières pour le carbone sur les biens produits sans une tarification du carbone. Cela comprend le fer et l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'hydrogène et l'électricité.

La Chine élargit également son marché du carbone, l'un des plus importants au monde, pour inclure l'acier, le ciment et l'aluminium²⁴.

Grâce à son avance industrielle propre et à ses ententes commerciales avec 60 % de l'économie mondiale, le Canada est bien placé pour être un fournisseur privilégié de biens à faible teneur en carbone et de technologies propres auprès de ces marchés²⁵.

En effet, le Canada dispose de tous les éléments nécessaires pour s'ériger comme compétiteur sur la scène internationale et pour se placer comme une superpuissance en matière d'énergie propre : un environnement stable propice aux investissements, de l'énergie propre abordable, des ressources naturelles abondantes, des capacités d'innovation et de production, et l'une des mains-d'œuvre les plus qualifiées au monde. **Mais, pour y parvenir, l'économie propre du Canada doit être au cœur de nos activités visant à bâtir la nation et à diversifier nos échanges commerciaux.**





Les principaux partenaires commerciaux du Canada (à l'exception des États-Unis) mettent en place leurs économies propres

Principaux partenaires commerciaux du Canada (à l'exception des États-Unis)		Engagement envers la carboneutralité	Système de tarification du carbone	Mécanisme d'ajustements aux frontières pour le carbone	Exigences en matière de ventes de véhicules électriques
1	 CHINE	✓	✓	⊗	✓
2	 MEXIQUE	✓	✓	⊗	✓
3	 ROYAUME-UNI	✓	✓	✓	✓
4	 ALLEMAGNE	✓	✓	✓	✓
5	 JAPON	✓	✓	⊗	✓
6	 CORÉE DU SUD	✓	✓	⊗	✓
7	 ITALIE	✓	✓	✓	✓
8	 BRÉSIL	✓	✓	⊗	⊗
9	 SUISSE	✓	✓	⊗	✓
10	 PAYS-BAS	✓	✓	✓	✓
	 UNION EUROPÉENNE	✓	✓	✓	✓

LÉGENDE : ✓ Oui ⊗ Non ✓ Aucune exigence, mais des cibles ou des réglementations proposées

Sources : Clean Energy Canada, d'après des données de Net Zero Tracker, de la Banque mondiale et de l'Agence internationale de l'énergie^{16, 26-28}

La réponse du Canada

Le Canada relève les défis de 2025 avec des mesures rapides et l'adoption d'une approche à plusieurs volets. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux font tout leur possible pour surmonter les obstacles au commerce intérieur et bâtir un marché canadien uni, où les biens, les services et la main-d'œuvre peuvent circuler plus librement dans le pays.

De plus, le Canada diversifie et approfondit ses partenariats commerciaux avec ses alliés autres que les États-Unis. L'Union européenne et l'Asie sont les principales priorités de la stratégie de diversification commerciale à venir du premier ministre, qui sera publiée cet automne²⁹.

Au début du mois de septembre 2025, le gouvernement canadien a présenté les piliers d'une stratégie industrielle plus complète, combinant des approbations plus rapides pour les grands projets visant à « bâtir la nation », des fonds pour former de nouveau la main-d'œuvre, un plan pour tirer parti du pouvoir d'achat d'Ottawa et des investissements ciblés pour « soutenir les entreprises touchées par les droits de douane à court terme et favoriser les réorientations visant à renforcer la compétitivité à moyen terme³⁰ ».

La *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* a supprimé des restrictions fédérales sur les échanges commerciaux entre les provinces. Plusieurs provinces ont introduit une législation similaire en matière de libéralisation des échanges commerciaux (y compris la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique) et poursuivent les négociations pour continuer à éliminer les obstacles³¹. Des études indiquent que l'élimination de ces obstacles pourrait avoir une influence considérable sur l'économie canadienne, stimulant le PIB national entre 1 % et 7 %, rehaussant les salaires moyens de 5,5 % et augmentant les revenus gouvernementaux pour des programmes sociaux de 4,4 %. Les Canadiens en profiteraient de tarifs plus bas sur les biens et les services, la main-d'œuvre aurait un meilleur accès à des perspectives d'emploi partout au pays et le Canada serait un endroit plus attirant pour les investissements³²⁻³⁶.

En parallèle, la première série de projets visant à bâtir la nation annoncée en vertu de la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* comprend des mines de cuivre électrifiées en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, des petits réacteurs nucléaires modulaires en Ontario, de l'énergie éolienne au Canada atlantique, et une liaison ferroviaire à grande vitesse entre les principaux centres de l'Ontario et du Québec³⁷.

En plus de ces efforts, des partenariats commerciaux, comme le nouveau partenariat stratégique UE-Canada pour l'avenir, le partenariat réaffirmé Canada-Royaume-Uni et le nouveau partenariat stratégique global avec le Mexique abordent des alliances stratégiques et des possibilités communes de faire avancer les minéraux critiques, la décarbonation industrielle et les technologies propres³⁸⁻⁴⁰. L'ensemble de mesures stratégiques en réponse aux droits de douane et la stratégie de compétitivité climatique promettent l'appui du gouvernement, des politiques encourageant les achats canadiens, de la certitude réglementaire et une nouvelle formation de la main-d'œuvre pour aider les industries canadiennes à se réorienter et à rivaliser³⁷.

Si toutes ces initiatives vont dans la bonne direction, des mesures plus ciblées seront nécessaires pour libérer pleinement le potentiel de l'économie propre.

Les industries propres partout au Canada font face à des obstacles uniques qui entravent leur expansion, empêchant la mise en œuvre de projets propres, étouffant l'innovation et entravant la relocalisation des chaînes d'approvisionnement. Cela limite l'accès des industries et des ménages à une énergie abordable et restreint la capacité du Canada à attirer des investissements propres.



Notre plan d'action phare

Le plan d'action phare du Groupe de travail identifie ces principaux défis et élabore des solutions concrètes qui contribueront à bâtir une économie canadienne compétitive, propre et unie. Les défis et les solutions sont organisés selon trois thèmes : **simplifier le Canada, relier le Canada et investir au Canada.**



Simplifier le Canada

Éliminer les obstacles au commerce interprovincial grâce à un meilleur alignement des réglementations, des normes et des codes pertinents

Relier le Canada

Investir et accélérer la construction d'infrastructures essentielles favorisant le commerce, les transports et l'énergie

Investir au Canada

Élargir les marchés nationaux et faire du Canada un endroit plus attirant pour les investissements

Actions

- 1 Coordonner les régimes de délivrance de permis pour libérer les projets d'économie propre
- 2 Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des titres de compétences dans l'économie propre
- 3 Aligner et mieux tirer parti des codes du bâtiment et de la construction pour construire de manière durable

Actions

- 4 Accorder la priorité à l'infrastructure essentielle qui permet une croissance propre
- 5 Mettre en place le système canadien d'électricité propre

Actions

- 6 Accroître la promotion des échanges commerciaux interprovinciaux concernant les biens et services propres
- 7 Faire progresser des politiques normalisées pour l'approvisionnement propre
- 8 Accroître le flux des capitaux vers l'économie propre

Réduire les conséquences des obstacles au commerce intérieur et augmenter les investissements dans l'économie propre du Canada doit se faire en partenariat avec les nations autochtones et favoriser la réconciliation économique. Cela passe notamment par la propriété et la participation économique des Autochtones, en conformité avec la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*.



Simplifier le Canada

Simplifier le Canada implique d'améliorer l'alignement des politiques pour assurer des partenariats significatifs aux côtés des nations autochtones, d'accélérer les processus réglementaires et de délivrance des permis concernant les projets de croissance propre, de reconnaître les titres de compétences de la main-d'œuvre de l'économie propre entre les provinces, et de mieux aligner et tirer parti des codes du bâtiment et de la construction pour construire nos projets d'habitation et d'infrastructure correctement dès le départ.

Il n'est pas possible d'accorder la priorité à tous les projets ni à tous les secteurs. Si nous voulons investir dans les industries de l'avenir et créer des emplois durables pour la main-d'œuvre canadienne, nous devons nous assurer que ce qui favorise la croissance de notre économie propre est une priorité.

Action 1

› Coordonner les régimes de délivrance de permis pour libérer les projets d'économie propre

Défis

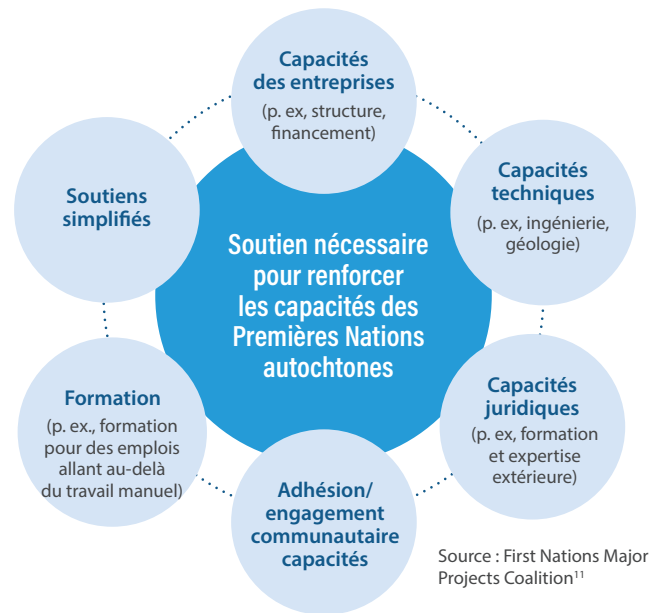
Les promoteurs de projets soulignent régulièrement que les processus d'approbation réglementaires (c'est-à-dire la délivrance de permis et d'autres autorisations) peuvent être lents et complexes, souvent avec des chevauchements de compétence et des exigences en double, ce qui allonge les délais et augmente les coûts des projets que le Canada doit bâtir pour atteindre ses objectifs de croissance propre. Les retards en matière de délivrance de permis ont des conséquences sur le financement des projets, la confiance des investisseurs, la gestion des chaînes d'approvisionnement et la capacité à sécuriser des entrepreneur·se·s et de la main-d'œuvre, ainsi que sur la vitesse à laquelle ces projets peuvent être bâtis.

Reconnaissant ces difficultés, le gouvernement fédéral et de nombreux gouvernements provinciaux se sont engagés à réformer la délivrance de permis et on entamé la mise en

œuvre de ces réformes, en plus de nouvelles législations pour accélérer les grands projets. Cependant, à ce jour, les mesures fédérales et provinciales qui cherchent à accélérer les grands projets, de la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* du gouvernement fédéral à la *Loi sur les projets d'infrastructure* de la Colombie-Britannique, en passant par le cadre « Un projet, une évaluation » récemment annoncé par l'Ontario, ne prennent pas suffisamment en compte la contribution d'un projet en faveur de la croissance propre^{41,42}. Il existe des mesures supplémentaires que les gouvernements devraient prendre pour accélérer l'approbation des projets et renforcer la confiance des investisseurs à l'égard des projets d'économie propre, tout en faisant avancer la réconciliation avec les Autochtones, en respectant des normes environnementales solides, en protégeant la santé publique et en se conformant aux obligations juridiques du gouvernement fédéral.

Solutions

1. **Soutenir l'engagement authentique, la participation équitable et les droits des nations autochtones concernées** en veillant à l'engagement précoce et coordonné des nations autochtones concernées par tous les échelons de gouvernement et l'industrie, en soutenant les partenariats avec les Autochtones et les options sur actions des projets, et en s'assurant que les nations autochtones disposent des ressources et des capacités pour échanger avec les promoteurs et les gouvernements à toutes les étapes d'une proposition de projet.
2. **Mieux coordonner et simplifier les processus d'examen et de délivrance des permis** en :
 - Appliquant les leçons tirées de la mise en œuvre de la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne* et du fonctionnement du Bureau des grands projets à l'ensemble du système de délivrance de permis fédéral afin de permettre à d'autres projets (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas considérés comme étant « d'intérêt national ») de tirer parti de certaines pratiques de simplification mises à l'essai, le cas échéant.
 - Réalisant des évaluations proactives des lacunes afin d'identifier l'évaluation provinciale et les processus de délivrance de permis qui se chevauchent et qui satisfont suffisamment les exigences établies dans le processus d'examen fédéral pour éviter les exigences en double.
 - Reconnaisant et tirant parti des processus réglementaires à l'échelle provinciale et fédérale afin d'éliminer les exigences en double par l'entremise d'ententes formelles et informelles avec les provinces, en s'appuyant sur des mécanismes, comme la coordination, la substitution et/ou les comités mixtes d'examen.
 - Établissant des délais d'exécution obligatoires pour les autorisations de projet et le renvoi automatique aux responsables hiérarchiques lorsque les délais ne sont pas respectés.



- Mettant en place une application uniforme et coordonnée des exigences via l'élaboration de protocoles plus clairs pour les examens interservices et interministériels, en plus de veiller à la coordination des codes de pratique pour les examens menés par les bureaux régionaux.
3. **Adapter les processus d'évaluation et de délivrance de permis en fonction du type, de la taille et de l'influence des projets par la modification du Règlement sur les activités concrètes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et en éliminant les inefficacités dans les approbations de routine et à faible risque⁴³.**
 4. **Accorder la priorité aux projets de croissance propre et à l'établissement d'infrastructures facilitant les échanges commerciaux au moment d'identifier et de faire avancer des projets d'importance nationale**, comme les lignes de transport d'énergie à grande échelle, les réseaux routiers et les ports, qui doivent tous être conçus et optimisés de façon à faciliter la circulation de biens propres.

Action 2

➤ Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des titres de compétences dans l'économie propre

Défis

Les objectifs ambitieux du Canada sur le plan de l'économie et de l'énergie propre, visant notamment à se placer comme une superpuissance en matière d'énergie propre, dépendent fortement d'une main-d'œuvre qualifiée et prête à travailler. Cependant, des pénuries de main-d'œuvre et des lacunes de compétences considérables présentent des obstacles essentiels à l'accélération des projets propres partout au pays. La mobilité du travail, c'est-à-dire la capacité des travailleur-se-s de se déplacer entre les provinces et entre les métiers, a un rôle déterminant à jouer pour répondre à ces manques. Les normes de prestation des formations doivent aussi rattraper leur retard

technologique. Il existe encore des lacunes fondamentales dans notre capacité à mesurer les ensembles de compétences émergentes dont nous avons besoin, ainsi que dans notre capacité à produire des rapports et des plans à leur sujet.

Alors que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux travaillent ensemble pour réduire les obstacles relatifs à la mobilité du travail afin de bâtir une économie canadienne unie, il est essentiel de donner la priorité aux secteurs de l'économie propre voués à la croissance (et à leur main-d'œuvre) dans le cadre de ces efforts.



Obstacles de la main-d'œuvre de l'économie propre

La main-d'œuvre de l'économie propre rencontre plusieurs obstacles différents. Par exemple, un-e apprenti-e chaudronnier-ière du Nord de l'Ontario peut avoir des difficultés à obtenir l'approbation nécessaire pour travailler dans une centrale hydroélectrique du Manitoba en raison de différences dans les exigences d'apprentissage. Les entreprises peuvent avoir des difficultés à trouver des technicien-ne-s en éoliennes parce qu'il n'existe pas de code distinct dans la Classification nationale des professions (CNP) pour un-e *technicien-ne en éoliennes*, alors que celle-ci est utilisée dans les évaluations du marché du travail⁴⁴. À l'heure actuelle, le Canada compte sur le code de la CNP utilisé pour les *mécanicien-ne-s de chantier de construction* et les *mécanicien-ne-s industriel-le-s*, même si ces professionnel-le-s manquent souvent de l'expertise nécessaire pour travailler dans l'industrie éolienne.

Solutions

5. S'assurer que les programmes d'éducation et de formation suivent le rythme du déploiement rapide des technologies de l'énergie propre (c'est-à-dire les panneaux solaires et les véhicules électriques) et les compétences nécessaires :

- Accorder la priorité aux technologies propres émergentes (et aux compétences requises pour s'en servir) pour l'examen et la mise à jour des exigences professionnelles pour les professions de l'économie propre, y compris les travailleur-se-s spécialisé-e-s, les ingénieur-e-s, les technicien-ne-s et les technologues.
- Travailler avec les collègues et les associations industrielles pour créer une norme de formation acceptée à l'échelle nationale grâce au Forum des ministres du marché du travail. Cette norme permettra de façonner les programmes de formation et les compétences en lien avec les professions émergentes et non réglementées de l'économie propre. Cela permettra de combler une lacune fondamentale en ce qui concerne la mobilité du travail pour ces professions et fournira aux entreprises la certitude nécessaire qu'un-e travailleur-se répond aux exigences de compétences requises.
- Mettre en place des évaluations de l'équivalence professionnelle qui permettent aux travailleur-se-s de l'économie propre d'obtenir des crédits pour leur formation et leur expérience antérieures. Cela permettrait aux travailleur-se-s disposant déjà de titres de compétences de passer un examen de certification dans un domaine émergent sans avoir à suivre de nouveau une formation entière.
- Investir davantage dans les programmes de formation et de sensibilisation professionnels des écoles intermédiaires et secondaires en mettant l'accent sur les carrières de l'économie propre afin de susciter l'intérêt des jeunes à l'égard d'un engagement à long terme dans l'économie propre (par exemple, Grande

carte de l'électricité au Canada, Électrisant, camps en STIM).

- 6. Privilégier les métiers spécialisés et les professions réglementées de l'économie propre dans la mise en œuvre de la législation provinciale sur la reconnaissance réciproque et les protocoles d'entente.** Cela devrait inclure des réglementations qui soutiennent l'établissement d'un climat de confiance et de communication entre les organismes de réglementation.
- 7. Favoriser la mobilité des apprenti-e-s et soutenir les personnes qui rejoignent la main-d'œuvre de l'économie propre** en mettant à jour le *Protocole provincial-territorial sur la mobilité des apprentis* pour renforcer l'alignement des exigences d'apprentissage provinciales et en allouant un pourcentage des **450 millions de dollars du programme de recyclage du gouvernement fédéral investis dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail** aux emplois de l'économie propre qui correspond au niveau investi pour déployer les technologies de l'économie propre.
- 8. Comblent les lacunes fondamentales dans notre capacité à mesurer les ensembles de compétences émergentes dont nous avons besoin, ainsi que dans notre capacité à produire des rapports et des plans à leur sujet en mettant à jour les codes de la CNP pour soutenir les emplois de l'économie propre.** Cela devrait inclure de mener immédiatement un examen unique et une mise à jour portant sur les professions liées à l'utilisation des technologies de l'énergie propre, de mettre à jour le processus d'examen pour mener un grand examen au minimum tous les cinq ans permettant de suivre le rythme des changements et d'incorporer l'emploi d'évaluations prospectives afin d'identifier les professions émergentes à classer.

Action 3

➤ Aligner et mieux tirer parti des codes du bâtiment et de la construction pour construire de manière durable

Défis

Ces dernières années, des efforts continus ont cherché à aligner les codes canadiens du bâtiment et de la construction entre les provinces. Les divergences actuelles entre ces codes entravent les échanges commerciaux à l'échelle nationale et imposent des coûts élevés au secteur de la construction canadien et à l'économie dans son ensemble. Les moyens par lesquels nous réglementons la construction de nos bâtiments influencent également les répercussions du climat sur notre infrastructure, tant en ce qui concerne la quantité d'énergie dont ils ont besoin pour fonctionner et les émissions associées à la fabrication des matériaux utilisés pour leur construction. Il est possible de tirer parti du processus actuel d'alignement de ces codes pour faire en sorte qu'il soit moins cher et plus facile de construire des bâtiments propres au Canada. Cela créerait un marché plus attractif pour les matériaux et les technologies à faibles émissions de carbone, tout en soutenant l'innovation nationale. Cela est particulièrement pertinent alors que nous nous lançons dans un programme de construction de logements générationnels, avec une augmentation des dépenses publiques et en s'appuyant sur le nouvel organisme Maisons Canada. Des solutions à moindres émissions de carbone pour les matériaux, les opérations et l'infrastructure électrique existent aujourd'hui, mais elles peuvent être ignorées, voire empêchées, par des codes provinciaux du bâtiment obsolètes et contradictoires. Le nouveau processus d'élaboration des codes modèles nationaux offre une occasion d'alignement clair en suscitant l'appui dès le départ.

Solutions

9. S'engager à mettre en œuvre les prochaines versions des codes modèles nationaux, en commençant par l'édition 2025, dans les 18 mois suivant la publication. Toutes les provinces ont signé l'édition 2019 de l'*Accord de conciliation sur les codes de construction*, qui présente un calendrier d'adoption⁴⁵.

10. Les provinces devraient mettre à jour les priorités pour l'édition 2030 des codes modèles nationaux pour y inclure les exigences suivantes en matière d'économie propre à faible coût :

- Augmenter de manière prévisible l'efficacité énergétique et les normes opérationnelles en matière d'émissions de carbone en supprimant progressivement les normes les moins strictes. Ce système à plusieurs niveaux devrait rester en place, mais les normes devraient être progressivement renforcées en supprimant les niveaux les plus bas

selon un calendrier publié, prévisible et établi. Ces normes de rendement et ce calendrier devraient également orienter la construction des bâtiments soutenus par Maisons Canada.

- Imposer à tous les nouveaux bâtiments résidentiels l'obligation de disposer d'une infrastructure électrique permettant d'installer une borne de recharge de niveau 2 pour au moins une place de stationnement par résidence (applicable dans les parties 3 et 9 des codes du bâtiment).
- Instaurer des normes sur le carbone intrinsèque pour tous les nouveaux bâtiments. Réduire la teneur en carbone des bâtiments en utilisant des matériaux à faibles émissions de carbone et en évitant la surconsommation de matériaux peut permettre de réduire les coûts liés aux matériaux⁴⁶. Les normes sur le carbone intrinsèque (applicables dans les parties 3 et 9 des codes du bâtiment) peuvent également être mises en œuvre au moyen d'une approche en plusieurs volets, semblables aux exigences opérationnelles en matière d'efficacité énergétique et de carbone.

11. Accélérer le rythme de l'évaluation et de la certification pour les nouveaux produits de construction et aligner l'approche entre les provinces. Au lieu de simplement reconnaître leurs propres organismes de certification, les provinces devraient permettre à des organisations d'évaluation et de certification tierces approuvées par le Conseil canadien des normes de procéder à l'évaluation et à la vérification des nouveaux matériaux et produits de construction au niveau national. Le gouvernement fédéral devrait renforcer les principales capacités du Centre canadien de matériaux de construction et lui fournir des ressources supplémentaires afin d'accélérer les processus d'évaluation et d'approbation des nouveaux produits au niveau fédéral et impliquer de manière proactive l'industrie dans le développement de nouveaux produits, en se concentrant sur les industries touchées par les droits de douane et cherchant à accroître le commerce intérieur, notamment les produits forestiers, le ciment et le béton, l'aluminium et l'acier.



Relier le Canada

Relier le Canada implique d'investir et d'accélérer la construction d'infrastructures essentielles favorisant le commerce, l'énergie et les transports, comme les réseaux routiers vers des sites d'exploitation minière et des ports desservant des marchés en expansion.

Il est plus crucial que jamais que le Canada renforce les liens entre ses réseaux électriques provinciaux. Privilégier les connexions au réseau dans des régions stratégiques améliorera la sécurité énergétique, la flexibilité et l'abordabilité auprès des contribuables.

Action 4

➤ Accorder la priorité à l'infrastructure essentielle qui permet une croissance propre

Défis

Une circulation efficace des biens et des chaînes d'approvisionnement robustes sont des éléments clés de l'économie propre grandissante du Canada et de sa prospérité globale. En ce qui concerne notre infrastructure de transport, le Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement établi en 2022 a conclu que la chaîne d'approvisionnement des transports du Canada se trouve dans une situation de « crise⁴⁷ ». Par ailleurs, les matériaux et les composants nécessaires pour bâtir des chaînes d'approvisionnement propres rencontrent également des obstacles spécifiques, l'infrastructure habilitante n'étant pas construite pour répondre à leurs besoins. Par exemple, les pales d'éoliennes et d'autres composants peuvent

être bien trop grands pour être pris en charge par les infrastructures portuaires existantes, qui nécessitent des mises à niveau⁴⁸. Pareillement, la circulation des batteries et de leurs matériaux peut être empêchée par les restrictions en matière de poids des routes ou des ponts. Alors que le Canada cherche à améliorer les échanges commerciaux interprovinciaux dans l'économie propre, à relier les chaînes d'approvisionnement, à renforcer sa sécurité et sa souveraineté dans l'Arctique et à construire un système énergétique plus intégré, il est nécessaire de s'assurer que l'infrastructure sous-jacente pour mener à bien ces projets est priorisée et conforme aux objectifs de croissance propre.

Solutions

- 12. Rendre la construction de l'infrastructure habilitante admissible sur la liste des « projets d'intérêt national » du gouvernement fédéral et privilégier les projets d'infrastructure qui soutiennent mieux la croissance propre,** comme les couloirs de transport, les routes de service, les expansions portuaires et la distribution.
- 13. Aligner le financement actuel et futur des infrastructures sur les priorités émergentes pour bâtir la nation.** Les enveloppes et les organismes de financement du gouvernement fédéral qui se consacrent aux grandes infrastructures (p. ex., la Banque de l'infrastructure du Canada, le Fonds de croissance du Canada et la prochaine phase du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada) devraient faire l'objet d'un examen pour s'assurer que leur orientation correspond aux priorités liées à la croissance propre établies par le Bureau des grands projets et mieux permettre la construction de projets propres d'intérêt national.
- 14. Assurer la conception, la construction et le fonctionnement de l'infrastructure habilitante du Canada en tenant compte des activités économiques propres.** Par exemple, les ports et les couloirs de transport doivent aussi bien être en mesure d'accepter les pales d'éoliennes fabriquées au Canada que celles importées, qui peuvent être de très grande taille. Les réseaux de transport doivent être conçus pour supporter le poids des batteries et être correctement désignés pour pouvoir transporter des matières dangereuses⁴⁹.
- 15. Faire en sorte que l'infrastructure habilitante soutienne les secteurs de la croissance propre en utilisant des matériaux propres fabriqués au Canada.** Une option serait que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux appliquent la Norme sur le carbone intrinsèque en construction du gouvernement fédéral à tous les futurs financements en matière d'infrastructure⁵⁰. Une étude récente menée par Clean Energy Canada et Chandos Construction a révélé que des matériaux et des conceptions à faibles émissions de carbone sont déjà disponibles au Canada sans augmentation de coût ou avec une augmentation négligeable⁴⁶.
- 16. Allouer des fonds adéquats (c'est-à-dire conformes aux engagements pris lors de la réunion du G7 à Kananaskis en 2025) pour protéger les infrastructures essentielles des répercussions croissantes des événements météorologiques extrêmes, y compris les feux de forêt, les inondations et les tempêtes de verglas.** De tels investissements visant à renforcer la résilience des infrastructures essentielles pourraient même être pris en compte dans l'engagement du Canada de consacrer 5 % de son PIB annuel à la défense d'ici 2035.

Action 5

➤ Mettre en place le système canadien d'électricité propre

Défis

L'électricité propre, fiable et durable constitue le cœur même de la prospérité économique actuelle et future du Canada. Dans le contexte d'une économie mondiale en pleine transformation, qu'il s'agisse des menaces commerciales des États-Unis ou des autres partenaires commerciaux du Canada qui misent de plus en plus sur l'électrification et les perspectives d'économie propre, il sera crucial pour le Canada d'investir dans l'électricité propre et abordable¹⁶. Cependant, les provinces canadiennes coordonnent rarement leur planification énergétique et entretiennent beaucoup plus de liens et d'échanges énergétiques avec les États-Unis qu'entre elles^{51,52}. Par exemple, les projets d'exploitation minière du Nord de l'Ontario comptent présentement sur la production

d'électricité diesel coûteuse plutôt que sur l'électricité propre et à bas coût du Québec, en raison d'un manque de connexions provinciales et d'échanges commerciaux en électricité. En outre, pour exploiter certaines possibilités, comme le potentiel éolien au large du Canada atlantique, il faudra investir dans les réseaux de distribution afin de relier les nouvelles sources d'approvisionnement aux régions où la demande est en hausse. Le Canada a l'occasion de mieux tirer parti des atouts de chaque province pour améliorer sa fiabilité, baisser les coûts énergétiques, avancer vers la réconciliation et répondre à la demande croissante en électricité propre.

Solutions

17. Lancer une initiative de réseau « unissant le Canada » qui contribuera à privilégier les projets de distribution lors des discussions concernant les « projets d'intérêt national » et concernant la planification du couloir énergétique à travers le pays. L'initiative rassemblerait le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux afin d'identifier et d'accélérer la construction de projets de distribution prioritaires qui soutiennent la souveraineté canadienne et la fiabilité du réseau. Contrairement à d'autres « projets d'intérêt national », les projets de distribution impliquent souvent plus d'un promoteur industriel. La réalisation de ces projets exigera une coordination entre les gouvernements provinciaux, ainsi que l'engagement actif des Autochtones en matière de leadership, de participation et de propriété.

- Établir un processus et des critères pour l'identification et le développement de projets stratégiques en matière de distribution interrégionale, sous la direction des provinces.
- Élaborer et mettre en œuvre des cadres communs de répartition des coûts et de répartition des prestations conçus pour faciliter la mise en œuvre des projets identifiés afin d'établir un point de départ commun entre les provinces confrontées à des prestations et à des coûts différents.
- Clarifier le rôle du gouvernement fédéral, y compris en ce qui concerne le soutien financier existant et élargi, pour réduire les risques liés aux projets et assurer une distribution égale des coûts et des prestations entre les administrations en cas d'accord des provinces sur un projet prioritaire.
- Contribuer à faciliter l'accélération des processus d'approbation et de délivrance de permis pour les projets identifiés grâce à un processus visant à mettre en place une évaluation par projet.

18. Faire progresser la planification interrégionale entre les provinces. Les provinces devraient mettre à jour les exigences en matière de planification intégrée des ressources afin d'inclure l'évaluation des possibilités qui permettent de tirer parti des ressources des provinces voisines, notamment en envisageant une modélisation cohérente de l'expansion des capacités entre les administrations voisines, en identifiant et en considérant la planification de la distribution interrégionale comme une option en matière de ressources, et en explorant les possibilités d'améliorer l'intégration entre les fréquences régionales afin de soutenir le renforcement des connexions entre les réseaux des différentes provinces qui participent à différentes entités régionales de fiabilité.

19. Soutenir et élargir les fonds publics pour les projets d'énergie propre afin d'accélérer le rythme de leur déploiement et contribuer à réduire les coûts pour les contribuables. Cela devrait privilégier la finalisation des crédits d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre et fournir des fonds continus pour les initiatives de la Banque de l'infrastructure du Canada en matière d'énergie propre, de modernisation des bâtiments et de communautés autochtones, notamment l'Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones et l'Initiative pour la participation autochtone.

20. Privilégier la représentation des nations autochtones dans la détention d'actions dans les projets lors de l'approbation de ceux-ci. Cela devrait mettre l'accent sur la coconception de processus aux côtés des nations autochtones qui privilégient leur détention d'actions et leur participation dans le cadre de ces projets, ainsi que l'élargissement du soutien budgétaire du gouvernement à l'égard du programme de garantie de prêts pour les Autochtones et du financement pour des mesures globales de soutien aux capacités des Autochtones.





Investir au Canada

Investir au Canada implique d'élargir le marché des produits canadiens, de soutenir la propriété canadienne, et d'aider les entreprises canadiennes émergentes à se développer grâce à des mesures nationales et à l'attrait d'investissements étrangers.

Les gouvernements peuvent y parvenir au moyen d'incitatifs auprès des consommateur-riche-s pour les technologies propres fabriquées localement, de marchés publics qui favorisent les produits canadiens à faibles émissions de carbone et d'une promotion stratégique des échanges commerciaux.

Action 6

› Accroître la promotion des échanges commerciaux interprovinciaux concernant les biens et services propres

Défis

Il peut être plus facile pour les entreprises canadiennes d'acheter, de vendre et d'effectuer des échanges commerciaux avec des entreprises étrangères qu'avec des entreprises nationales. Les entreprises de l'énergie propre et de la technologie propre rencontrent des obstacles spécifiques, car bon nombre d'entre elles sont des petites et moyennes entreprises qui sont moins conscientes des possibilités du marché, qui ont moins accès au financement ou qui font face à des marchés difficiles pour les nouveaux venus qui favorisent la protection des acteurs déjà en place.

Par exemple, une entreprise canadienne qui fabrique des logiciels de gestion de réseau n'a pas réussi à s'implanter sur les marchés fragmentés de l'électricité au Canada, mais a remporté six contrats en deux ans au Royaume-Uni⁵³. Réorienter certains des outils et ressources axés sur l'exportation du Canada afin de faciliter l'augmentation du commerce intérieur pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises canadiennes sur l'ensemble du territoire et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement propres.

Solutions

21. Commander des évaluations publiques de la chaîne de valeur pour les secteurs prioritaires de l'économie propre afin d'identifier les possibilités de relocalisation des chaînes d'approvisionnement stratégiques et d'orienter les efforts de promotion du commerce intérieur.
22. Élargir le soutien au commerce intérieur en mettant à jour le mandat d'Exportation et développement Canada. Son mandat devrait être mis à jour pour lui permettre de soutenir les investissements dans l'infrastructure nationale et les liquidités pour les entreprises canadiennes qui cherchent à exporter, ce qui contribuerait à soutenir les infrastructures essentielles et la circulation des biens à travers le pays⁵⁴.
23. Demander à Affaires mondiales Canada, en collaboration avec Affaires intergouvernementales et les entités commerciales provinciales, d'élaborer et de lancer un service national de délégation commerciale. Un service de délégation commerciale faciliterait les échanges commerciaux nationaux en fournissant aux entreprises des informations précises et à jour sur les nouveaux marchés et les possibilités commerciales partout au Canada et en organisant des événements entre les acheteurs et les fournisseurs pour relier les entreprises canadiennes à leur clientèle potentielle.

Action 7

► Faire progresser des politiques normalisées pour l'approvisionnement propre

Défis

Les marchés publics constituent une ressource sous-utilisée pour créer et soutenir les marchés de matériaux, de technologies et de services propres partout au Canada. À lui seul, le gouvernement fédéral achète environ 37 milliards de dollars de biens et de services chaque année⁵⁵. Alors que le gouvernement fédéral cherche à mettre en œuvre son programme de « construction » dans le domaine du logement, de la défense et d'autres projets visant à bâtir la nation, tirer parti de l'approvisionnement n'a jamais été aussi important⁵⁶. Investir cet argent dans l'économie propre peut transformer le marché. L'utilisation de technologies et de matériaux propres et canadiens devrait guider cette activité économique future. Pareillement, les provinces et les municipalités ont la capacité d'exercer leur pouvoir en matière d'approvisionnement. Mais un paysage fracturé des processus et des spécificités de l'approvisionnement à travers le Canada, en plus de l'éventuel mauvais usage des politiques relatives aux achats canadiens, risquent d'ajouter un fardeau administratif, ce qui limiterait l'échelle des perspectives en matière d'approvisionnement et ralentirait la croissance propre⁵⁷.

Solutions

24. S'assurer que les dispositions relatives aux achats canadiens génèrent de la valeur à long terme pour les Canadiens-ne-s, stimulent adéquatement les industries nationales et ne freinent pas accidentellement la croissance dans les secteurs stratégiques clés en :
 - Offrant des primes pour le contenu national plutôt qu'en imposant des exigences, ou en permettant des exemptions ciblées pour les projets d'économie
- propre afin de reconnaître la réalité des chaînes d'approvisionnement aujourd'hui. Le Canada doit s'assurer que les entreprises nationales propres peuvent accéder sans restriction aux technologies et aux matériaux nécessaires à leur développement, à leur croissance et à leur prospérité.
- Intégrant des primes supplémentaires ou en privilégiant les matériaux à faibles émissions de carbone, en veillant à ce que des politiques, notamment celles relatives aux achats de produits propres, continuent de prendre de l'ampleur et de donner de l'élan, et en fournissant des moyens à long terme permettant de développer les industries propres au Canada.
25. Mettre en œuvre des normes alignées pour un gouvernement vert, à l'échelle provinciale et municipale. Les provinces et les municipalités devraient adopter les normes existantes pour un gouvernement fédéral vert qui ont été élaborées en collaboration avec l'industrie, notamment :
 - Adopter la Norme sur le carbone intrinsèque pour l'approvisionnement en béton, en acier, et en matériaux pour les bâtiments dans leur ensemble, en alignant autant que possible les délais de mise en œuvre afin de créer un calendrier prévisible pour l'industrie.
 - Adopter des objectifs conformes concernant les flottes du gouvernement vert et l'achat de véhicules à zéro émission, y compris les véhicules intermédiaires et les véhicules utilitaires lourds, et privilégier les véhicules fabriqués au Canada s'ils sont disponibles.

- Exiger la divulgation d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre pour les approvisionnements à valeur élevée afin de sensibiliser les gouvernements à l'importance de leurs décisions en la matière.

26. Créer un forum commun sur les solutions propres dans le cadre de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) afin de mettre en place une approche alignée pour l'approvisionnement en technologie propre, promouvoir les possibilités d'approvisionnement provinciales et partager des connaissances et des pratiques exemplaires. Un forum sur les solutions propres devrait privilégier :

- L'alignement des spécifications technologiques entre les provinces pour les produits et les services où il serait bénéfique de permettre des approvisionnements communs plus faciles et de créer des marchés plus importants (par exemple, créer des normes communes pour les actifs renouvelables des approvisionnements en énergie, comme les éoliennes

ou les panneaux photovoltaïques et les critères de rendement).

- La création de groupes d'acheteurs de biens et de matériaux canadiens, en tirant parti de la disposition relative aux achats groupés énoncée dans l'ALEC⁵⁸.
- La découverte des possibilités qui existent pour créer des plateformes d'approvisionnement communes ciblant les technologies propres afin de soutenir les entreprises en expansion. Cela pourrait comprendre des achats en gros de technologies plus avancées, comme des véhicules électriques intermédiaires et utilitaires lourds, ainsi qu'un flux d'approvisionnement pour les premières étapes des innovations en matière de technologie propre, d'après l'approche de Solutions innovatrices Canada⁵⁹.

Action 8

➤ Accroître le flux des capitaux vers l'économie propre

Défis

L'expansion de l'économie propre canadienne exigera des investissements considérables. Le gouvernement fédéral estime que les investissements annuels devront passer de 15-25 milliards de dollars par an à 125-140 milliards de dollars par an pour atteindre la carboneutralité au Canada d'ici 2050⁶⁰. La mobilisation et l'alignement des capitaux du secteur privé sont essentiels pour atteindre cet objectif. Si le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont pris des mesures dans la bonne direction, nous passons à côté de plusieurs possibilités. Par exemple, des retards considérables pour finaliser certains crédits d'impôt pour l'économie propre ont, dans le passé, créé des conditions inégales entre le Canada et les États-Unis pour attirer les investissements propres. Le Fonds de réponse stratégique, récemment annoncé, manque d'un lien clair avec la « compétitivité climatique ». Le Canada devra mieux coordonner les outils existants et tirer parti de nouvelles ressources pour mobiliser les investissements au rythme et à l'échelle nécessaires pour saisir les perspectives du Canada en matière d'économie propre.

Solutions

27. Maximiser les répercussions des Crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans l'économie propre, qu'ils soient nouveaux ou existants. Cela devrait comprendre le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation pour susciter davantage d'intérêt à

l'égard des CII actuels, l'adoption immédiate et la mise en œuvre intégrale des CII pour l'électricité propre, la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques et la fabrication de technologies propres, l'élargissement et l'expansion des crédits d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques, et l'élaboration de mécanismes clairs et prévisibles pour une plus grande admissibilité de tous les crédits d'impôt mentionnés ci-dessus afin d'y intégrer les nouvelles technologies et les solutions d'énergie propre.

28. Améliorer l'arsenal canadien en investissant directement dans des projets et des infrastructures d'économie propre en :

- Coordonnant le nouveau Fonds de réponse stratégique, la Banque de l'infrastructure du Canada et le Fonds de croissance du Canada pour mieux libérer les capitaux nationaux et en alignant leurs stratégies en matière d'investissements avec la stratégie de compétitivité climatique du gouvernement, en plus des priorités établies par le Bureau des grands projets.
- Accélérant le lancement des obligations de transition planifiées, en les faisant passer de 2027 à 2026 et en élargissant la portée au-delà des secteurs industriels et agricoles pour y inclure les projets d'énergie propre, en alignant les secteurs admissibles sur les CII actuels pour l'économie propre.

- Émettant des obligations vertes fédérales et provinciales plus régulièrement, en alignant les cadres des obligations vertes entre les gouvernements, en élargissant la portée des projets admissibles pour inclure les infrastructures et les projets propres qui facilitent la croissance propre, et en communiquant mieux leur disponibilité et les critères d'admissibilité.
- Sécurisant l'avenir du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour l'aide aux technologies propres, en le préservant comme un flux distinct, et en élargissant ses capacités pour financer des groupes plus vastes d'immobilisations et de dépenses. Le programme devrait également chercher à examiner les possibilités de financement complémentaires de partenaires privés et à augmenter les limites monétaires pour servir l'importance du capital des technologies propres.
- Permettant et incitant les caisses de pension canadiennes à se concentrer sur la sécurisation et l'augmentation des investissements dans l'économie propre canadienne en plaidant pour la suppression de la règle actuelle, qui limite à 30 % les investissements des caisses de pension dans des entités canadiennes⁶¹. De plus, en demandant à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada de rétablir son engagement en faveur de la carboneutralité.
- Veillant à ce que les dépenses publiques importantes prévues pour le logement et les infrastructures soient dépensées en conformité avec l'Optique des changements climatiques du gouvernement fédéral.
- Augmentant le financement consacré à la gestion de la demande et à la modernisation du réseau en suivant les recommandations du Conseil consultatif canadien de l'électricité visant à consacrer une plus grande

partie du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification à la gestion de la demande, en augmentant le financement consacré à l'efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu et en modernisant la *Loi sur l'efficacité énergétique*.

29. Faciliter l'accès des Autochtones au capital pour les projets interprovinciaux et interterritoriaux en élargissant les programmes fédéraux et provinciaux actuels qui fournissent des fonds de renforcement des capacités et des garanties de prêts aux nations autochtones, tels que le Fonds de leadership autochtone du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, et en doublant le nombre de projets d'infrastructure propres soutenus par le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones⁶².

30. Maintenir le prix du carbone industriel et œuvrer à la mise en place d'un système provincial commun. La prochaine évaluation de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* du gouvernement fédéral devrait explorer des options permettant de relier les systèmes de tarification du carbone industriel afin de créer un marché canadien unifié, y compris : établir un processus d'alignement intergouvernemental pour la conception de marchés du crédit, relier les systèmes de tarification provinciaux grâce à une norme de crédit fongible, élaborer un processus pour aligner les taux resserrés de la tarification du carbone industriel entre les provinces, et superviser la création de normes de rendement uniques pour les installations dans les mêmes secteurs industriels, qui pourraient être introduites progressivement au fil du temps.



Conclusion

Accorder la priorité à l'économie propre du Canada est une façon essentielle de permettre à une économie canadienne unie d'être compétitive dans le monde d'aujourd'hui, et dans celui de demain.

Dans un contexte économique mondial turbulent et en pleine évolution, nous ne pouvons pas accorder la priorité à tous les projets ni à tous les secteurs. Nous devons adopter une vision déterminée, stratégique et tournée vers l'avenir. Ce rapport se penche sur des domaines qui contribueront à la prospérité future du Canada en saisissant les possibilités d'accélérer la transition énergétique mondiale. Cela entraînera des milliards de dollars de croissance du PIB, la création de nouveaux emplois qualifiés, l'augmentation des exportations, l'avancement significatif de la réconciliation avec les Autochtones et une amélioration de la qualité de vie pour la population canadienne.

Partout au pays, les gouvernements adoptent des mesures pour bâtir l'avenir de notre économie et de notre nation. Mais l'économie propre doit être au cœur des efforts visant à bâtir la nation et des secteurs essentiels, de l'énergie propre à la technologie propre, en passant par l'exploitation minière des minéraux critiques et la fabrication propre, ou le Canada risque de freiner son plein potentiel économique. Les gouvernements de tous bords et les secteurs les plus divers peuvent s'unir autour de ce plan d'action phare pour bâtir une économie canadienne compétitive, propre et unie, une économie à la hauteur des défis d'aujourd'hui et capable de renforcer notre résilience pour demain.



Récapitulatif des solutions

Simplifier le Canada

Action 1 | Coordonner les régimes de délivrance de permis pour libérer les projets d'économie propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
1. Soutenir l'engagement authentique, la participation équitable et les droits des nations autochtones concernées	Fédérale et provinciale	✓	
2. Mieux coordonner et simplifier les processus d'examen et de délivrance des permis en :	Fédérale et provinciale	✓	✓
• Appliquer les leçons tirées de la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'unité de l'économie canadienne</i> et du fonctionnement du Bureau des grands projets à l'ensemble du système de délivrance de permis fédéral	Fédérale	✓	
• Réaliser des évaluations proactives des lacunes afin d'identifier l'évaluation provinciale et les processus de délivrance de permis qui se chevauchent	Fédérale et provinciale	✓	
• Reconnaître et tirer parti des processus réglementaires à l'échelle provinciale et fédérale afin d'éliminer les exigences en double par l'entremise d'ententes formelles et informelles avec les provinces	Fédérale et provinciale	✓	
• Établir des délais d'exécution obligatoires pour les autorisations de projet et le renvoi automatique aux responsables hiérarchiques lorsque les délais ne sont pas respectés	Fédérale et provinciale	✓	
• Mettre en place une application uniforme et coordonnée des exigences via l'élaboration de protocoles plus clairs pour les examens interservices et interministériels	Fédérale et provinciale		✓
3. Adapter les processus d'évaluation et de délivrance des permis en fonction du type, de la taille et de l'influence des projets par la modification du Règlement sur les activités concrètes de la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i>	Fédérale	✓	
4. Accorder la priorité aux projets de croissance propre et à l'établissement d'infrastructures facilitant les échanges commerciaux au moment d'identifier et de faire avancer des projets d'importance nationale	Fédérale et provinciale	✓	

Action 2 | Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des titres de compétences dans l'économie propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
5. S'assurer que les programmes d'éducation et de formation suivent le rythme du déploiement rapide des technologies de l'économie propre (c'est-à-dire les panneaux solaires et les véhicules électriques) et les compétences nécessaires en :	Fédérale et provinciale		✓
• Accordant la priorité aux technologies propres émergentes (et aux compétences requises pour s'en servir) pour l'examen et la mise à jour des exigences professionnelles pour les professions de l'économie propre	Fédérale et provinciale		✓
• Travaillant avec les collègues et les associations industrielles pour créer une norme de formation acceptée à l'échelle nationale grâce au Forum des ministres du marché du travail en lien avec les professions émergentes et non réglementées de l'économie propre	Provinciale		✓
• Mettant en place des évaluations de l'équivalence professionnelle qui permettent aux travailleur-se-s de l'économie propre d'obtenir des crédits pour leur formation et leur expérience antérieures	Provinciale		✓
• Investissant davantage dans les programmes de formation et de sensibilisation professionnels des écoles intermédiaires et secondaires en mettant l'accent sur les carrières de l'économie propre	Provinciale		✓
6. Privilégier les métiers spécialisés et les professions réglementées de l'économie propre dans la mise en œuvre de la législation provinciale sur la reconnaissance réciproque et les protocoles d'entente	Provinciale	✓	
7. Favoriser la mobilité des apprenti-e-s et soutenir les personnes qui rejoignent la main-d'œuvre de l'économie propre en mettant à jour le Protocole provincial-territorial sur la mobilité des apprentis pour renforcer l'alignement des exigences d'apprentissage provinciales et en allouant un pourcentage des 450 millions de dollars du programme de recyclage du gouvernement fédéral investis dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail aux emplois de l'économie propre qui correspondent au niveau investi pour déployer les technologies de l'économie propre	Provinciale	✓	
8. Comblar les lacunes fondamentales dans notre capacité à mesurer les ensembles de compétences émergentes dont nous avons besoin, ainsi que dans notre capacité à produire des rapports et des plans à leur sujet en mettant à jour les codes de la CNP pour soutenir les emplois de l'économie propre	Fédérale et provinciale	✓	

Action 3 | Aligner et mieux tirer parti des codes du bâtiment et de la construction pour construire de manière durable

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
9. S'engager à mettre en œuvre les prochaines versions des codes modèles nationaux, en commençant par l'édition 2025, dans les 18 mois suivant la publication	Fédérale	✓	
10. Les provinces devraient mettre à jour les priorités pour l'édition 2030 des codes modèles nationaux pour y inclure les exigences suivantes en matière d'économie propre à faible coût :	Fédérale et provinciale		✓
Augmenter de manière prévisible l'efficacité énergétique et les normes opérationnelles en matière d'émissions de carbone en supprimant progressivement les normes les moins strictes. Ce système à plusieurs niveaux devrait rester en place, mais les normes devraient être progressivement renforcées en supprimant les niveaux les plus bas selon un calendrier publié, prévisible et établi. Ces normes de rendement et ce calendrier devraient également orienter la construction des bâtiments soutenus par Maisons Canada.	Fédérale et provinciale		✓
Imposer à tous les nouveaux bâtiments résidentiels l'obligation de disposer d'une infrastructure électrique permettant d'installer une borne de recharge de niveau 2 pour au moins une place de stationnement par résidence	Fédérale et provinciale		✓
Instaurer des normes sur le carbone intrinsèque pour tous les nouveaux bâtiments, mises en œuvre au moyen d'une approche en plusieurs volets, semblables aux exigences opérationnelles en matière d'efficacité énergétique et de carbone	Fédérale et provinciale		✓
11. Accélérer le rythme de l'évaluation et de la certification pour les nouveaux produits de construction et aligner l'approche entre les provinces	Provinciale		✓

Relier le Canada

Action 4 | Accorder la priorité à l'infrastructure essentielle qui permet une croissance propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
12. Rendre la construction de l'infrastructure habilitante admissible sur la liste des « projets d'intérêt national » du gouvernement fédéral et privilégier les projets d'infrastructure qui soutiennent mieux la croissance propre	Fédérale	✓	
13. Aligner le financement actuel et futur des infrastructures sur les priorités émergentes pour bâtir la nation	Fédérale	✓	
14. Assurer la conception, la construction et le fonctionnement de l'infrastructure habilitante (ports, couloirs de transport, etc.) du Canada en tenant compte des activités économiques propres	Fédérale et provinciale		✓
15. Faire en sorte que l'infrastructure habilitante soutienne les secteurs de la croissance propre en utilisant des matériaux propres fabriqués au Canada	Fédérale et provinciale	✓	
16. Allouer des fonds adéquats (c'est-à-dire conformes aux engagements pris lors de la réunion du G7 à Kananaskis) pour protéger les infrastructures essentielles des répercussions croissantes des événements météorologiques extrêmes, y compris les feux de forêt, les inondations et les tempêtes de verglas	Fédérale et provinciale	✓	

Action 5 | Mettre en place le système canadien d'électricité propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
17. Lancer une initiative de réseau « unissant le Canada » qui contribuera à privilégier les projets de distribution lors des discussions concernant les « projets d'intérêt national » et concernant la planification du couloir énergétique à travers le pays	Fédérale et provinciale	✓	
Établir un processus et des critères pour l'identification et le développement de projets stratégiques en matière de distribution interrégionale, sous la direction des provinces	Fédérale et provinciale	✓	
Élaborer et mettre en œuvre des cadres communs de répartition des coûts et de répartition des prestations conçus pour faciliter la mise en œuvre des projets identifiés afin d'établir un point de départ commun entre les provinces confrontées à des prestations et à des coûts différents	Fédérale et provinciale	✓	
Clarifier le rôle du gouvernement fédéral, y compris en ce qui concerne le soutien financier existant et élargi, pour réduire les risques liés aux projets et assurer une distribution égale des coûts et des prestations entre les administrations pour les projets de distribution	Fédérale	✓	
Contribuer à faciliter l'accélération des processus d'approbation et de délivrance de permis pour les projets de distribution identifiés	Fédérale et provinciale	✓	

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
18. Faire progresser la planification interrégionale entre les provinces	Provinciale		✓
19. Soutenir et élargir les fonds publics pour les projets d'énergie propre afin d'accélérer le rythme de leur déploiement et contribuer à réduire les coûts pour les contribuables	Fédérale et provinciale	✓	
20. Privilégier la représentation des nations autochtones dans la détention d'actions dans les projets lors de l'approbation de ceux-ci	Fédérale et provinciale	✓	

Investir au Canada

Action 6 | Accroître la promotion des échanges commerciaux interprovinciaux concernant les biens et services propres

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
21. Commander des évaluations publiques de la chaîne de valeur pour les secteurs prioritaires de l'économie propre afin d'identifier les possibilités de relocalisation des chaînes d'approvisionnement stratégiques et d'orienter les efforts de promotion du commerce intérieur	Fédérale et provinciale	✓	
22. Élargir le soutien au commerce intérieur en mettant à jour le mandat d'Exportation et développement Canada	Fédérale	✓	
23. Demander à Affaires mondiales Canada, en collaboration avec Affaires intergouvernementales et les entités commerciales provinciales, d'élaborer et de lancer un service national de délégation commerciale	Fédérale et provinciale		✓

Action 7 | Faire progresser des politiques normalisées pour l'approvisionnement propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
24. S'assurer que les dispositions relatives aux achats canadiens génèrent de la valeur à long terme pour les Canadiens, stimulent adéquatement les industries nationales et ne freinent pas accidentellement la croissance dans les secteurs stratégiques clés en :	Fédérale et provinciale	✓	
• Offrant des primes pour le contenu national plutôt qu'en imposant des exigences, ou en permettant des exemptions ciblées pour les projets d'économie propre afin de reconnaître la réalité des chaînes d'approvisionnement aujourd'hui	Fédérale et provinciale	✓	✓
• Intégrant des primes supplémentaires ou en privilégiant les matériaux à faibles émissions de carbone, en veillant à ce que des politiques, notamment celles relatives aux achats de produits propres, continuent de prendre de l'ampleur et de donner de l'élan, et en fournissant des moyens à long terme permettant de développer les industries propres au Canada	Fédérale et provinciale	✓	
25. Mettre en œuvre des normes alignées pour un gouvernement vert, à l'échelle provinciale et municipale, y compris :	Provinciale	✓	✓
• Adopter la Norme sur le carbone intrinsèque pour l'approvisionnement en béton, en acier, et en matériaux pour les bâtiments dans leur ensemble dans les provinces	Provinciale		✓
• S'assurer que les provinces adoptent des objectifs conformes concernant les flottes du gouvernement vert et l'achat de véhicules à zéro émission, y compris les véhicules intermédiaires et les véhicules utilitaires lourds	Provinciale		✓
• Exiger la divulgation d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre pour les approvisionnements à valeur élevée afin de sensibiliser les gouvernements à l'importance de leurs approvisionnements	Provinciale	✓	
26. Créer un forum commun sur les solutions propres dans le cadre de l'ALEC afin de mettre en place une approche alignée pour l'approvisionnement en technologie propre	Fédérale et provinciale		✓
• Aligner les spécifications technologiques entre les provinces pour les produits et les services où il serait bénéfique de permettre des approvisionnements communs plus faciles grâce au forum de solutions	Provinciale		✓
• Créer des groupes d'acheteurs de biens et de matériaux canadiens, en tirant parti de la disposition relative aux achats groupés énoncée dans l'ALEC	Provinciale		✓
• Découvrir les possibilités qui existent pour créer des plateformes d'approvisionnement communes ciblant les technologies propres afin de soutenir les entreprises en expansion grâce au forum de solutions	Provinciale		✓

Action 8 | Accroître le flux des capitaux vers l'économie propre

Solution	Échelle de gouvernement	À faire aujourd'hui	Mesure à plus long terme
27. Maximiser les répercussions des Crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans l'économie propre, qu'ils soient nouveaux ou existants	Fédérale	✓	
28. Améliorer l'arsenal canadien en investissant directement dans des projets et des infrastructures d'économie propre en :	Fédérale et provinciale	✓	
• Coordonnant le nouveau Fonds de réponse stratégique, la Banque de l'infrastructure du Canada et le Fonds de croissance du Canada pour mieux libérer les capitaux nationaux et en alignant leurs stratégies en matière d'investissements avec la stratégie de compétitivité climatique du gouvernement	Fédérale	✓	
• Accélérant le lancement des obligations de transition planifiées, en les faisant passer de 2027 à 2026 et en élargissant la portée au-delà des secteurs industriels et agricoles pour y inclure les projets d'énergie propre	Fédérale	✓	
• Émettant des obligations vertes fédérales et provinciales plus régulièrement, en alignant les cadres des obligations vertes entre les gouvernements, en élargissant la portée des projets admissibles pour inclure les infrastructures et les projets propres qui facilitent la croissance propre	Fédérale et provinciale		✓
• Sécurisant l'avenir du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour l'aide aux technologies propres, en le préservant comme un flux distinct, et en élargissant ses capacités	Fédérale	✓	
• Permettant et incitant les caisses de pension canadiennes à se concentrer sur la sécurisation et l'augmentation des investissements dans l'économie propre canadienne	Fédérale et provinciale		✓
• Veillant à ce que les dépenses publiques importantes prévues pour le logement et les infrastructures soient dépensées en conformité avec l'Optique des changements climatiques du gouvernement fédéral	Fédérale et provinciale	✓	
• Augmentant le financement consacré à la gestion de la demande et à la modernisation du réseau en suivant les recommandations du Conseil consultatif canadien de l'électricité visant à consacrer une plus grande partie du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification à la gestion de la demande, en augmentant le financement consacré à l'efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu et en modernisant la Loi sur l'efficacité énergétique	Fédérale et provinciale	✓	
29. Faciliter l'accès des Autochtones au capital pour les projets interprovinciaux et interterritoriaux en élargissant les programmes fédéraux et provinciaux actuels qui fournissent des fonds de renforcement des capacités et des garanties de prêts	Fédérale et provinciale	✓	
30. Maintenir le prix du carbone industriel et œuvrer à la mise en place d'un système provincial commun. La prochaine évaluation de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre du gouvernement fédéral devrait explorer des options permettant de relier les systèmes de tarification du carbone industriel.	Fédérale et provinciale		✓



Références

1. One Canadian Economy Act. *Statutes of Canada* vol. c. 2 (2025).
2. Hydro-Québec. *Comparison of electricity prices*. <https://www.hydroquebec.com/residential/customer-space/account-and-billing/understanding-bill/comparison-electricity-prices.html>.
3. International Energy Agency. *Global Critical Minerals Outlook 2025*. <https://www.iea.org/reports/global-critical-minerals-outlook-2025/overview-of-outlook-for-key-minerals> (2025).
4. Clean Energy Canada. *The New Reality*. <https://cleanenergycanada.org/report/the-new-reality/> (2021).
5. Jaeger, J. et al. *The Green Jobs Advantage: How Climate-Friendly Investments Are Better Job Creators*. <https://www.wri.org/research/green-jobs-advantage-how-climate-friendly-investments-are-better-job-creators> (2021).
6. Natural Resources Canada. *Powering Canada: A Blueprint for Success*. <https://natural-resources.canada.ca/energy-sources/powering-canada-blueprint-success> (2024).
7. United Nations. *Seizing the Moment of Opportunity*. <https://www.un.org/en/climatechange/moment-opportunity-2025> (2025).
8. Flyvbjerg, B., Budzier, A., Aaen, J., Keil, M. & Zottoli, M. *The uniqueness of IT cost risk: A cross-group comparison of 23 project types*. *SSRN Electron. J.* 13–14 (2025) doi:10.2139/ssrn.5247223.
9. The Mining Association of Canada. *The Mining Story 2025*. https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2025/05/MAC-Report_2025-final-1.pdf (2025).
10. International Energy Agency. *Global Critical Minerals Outlook 2024*. <https://www.iea.org/reports/global-critical-minerals-outlook-2024/outlook-for-key-minerals> (2024).
11. First Nations Major Projects Coalition. *National Indigenous Electrification Strategy*. https://fnmpc.ca/wp-content/uploads/FNMPC_National_Electrification_digital_final_04222024.pdf (2024).
12. Canada Energy Regulator. *Market snapshot: Indigenous ownership of Canadian renewable energy projects is growing*. <https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/market-snapshots/2023/market-snapshot-indigenous-ownership-canadian-renewable-energy-projects-growing.html> (2024).
13. Mesgi'g Ugju's'n. *Renewable energy*. <https://www.muwindfarm.com/>.
14. BC Hydro. *2025 Call for power: First Nations information session*. <https://www.bchydro.com/content/dam/BCHydro/customer-portal/documents/corporate/independent-power-producers-calls-for-power/call-for-power/2025-cfp-info-session-first-nations-2025-jul14.pdf> (2025).
15. Chan, K. Jericho Lands development passes new hurdle to help First Nations secure construction financing. *Daily Hive* (2025).
16. Clean Energy Canada. *The World Next Door*. <https://cleanenergycanada.org/report/the-world-next-door/> (2025).
17. International Energy Agency. *World Energy Employment 2024*. <https://www.iea.org/reports/world-energy-employment-2024> (2024).
18. Clean Energy Canada. *Poll: Two-thirds of Canadians favour developing clean energy over fossil fuels, while 85% wish to maintain or increase federal climate action*. <https://cleanenergycanada.org/poll-two-thirds-of-canadians-favour-developing-clean-energy-over-fossil-fuels-while-85-wish-to-maintain-or-increase-federal-climate-action/> (2025).
19. International Energy Agency. *World Energy Investment 2025*. <https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2025> (2025).
20. International Energy Agency. *Electricity 2025*. <https://www.iea.org/reports/electricity-2025> (2025).
21. The Economist. *The green transition has a surprising new home*. <https://www.economist.com/finance-and-economics/2025/08/21/the-green-transition-has-a-surprising-new-home> (2025).
22. International Energy Agency. *More than 1 in 4 cars sold worldwide this year is set to be electric as EV sales continue to grow*. <https://www.iea.org/news/more-than-1-in-4-cars-sold-worldwide-this-year-is-set-to-be-electric-as-ev-sales-continue-to-grow> (2025).
23. International Energy Agency. *World Energy Employment 2023*. <https://www.iea.org/reports/world-energy-employment-2023> (2023).
24. Reuters. *China to expand carbon trading market to steel, cement and aluminium*. <https://www.reuters.com/sustainability/china-expand-carbon-trading-market-steel-cement-aluminium-2025-03-26/> (2025).
25. Toronto Region Board of Trade. *Complacency to Competitiveness: A Blueprint for Canada's Economic Future*. <https://bot.com/Resources/Resource-Library/Complacency-to-Competitiveness-A-Blueprint-for-Canadas-Economic-Future> (2025).
26. Net Zero Tracker. *Data Explorer*. <https://zerotracker.net/>.
27. World Bank Group. *Carbon Pricing Dashboard*. <https://carbonpricingdashboard.worldbank.org/> (2025).
28. International Energy Agency. *Global EV Policy Explorer*. <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/global-ev-policy-explorer> (2024).
29. Cabrera, H. Carney says diversifying trade relationships with Europe, Asia among key fall objectives. *CBC News* (2025).
30. Fife, R. Joly unveils three-point industrial strategy to counter Trump's tariffs. *The Globe and Mail* (2025).
31. Sondhi, R. *The State of Play on Interprovincial Trade*. <https://economics.td.com/ca-interprovincial-trade> (2025).
32. Manucha, R. & Tombe, T. *Liberalizing Internal Trade through Mutual Recognition: A Legal and Economic Analysis*. https://macdonaldlaurier.ca/wp-content/uploads/2022/09/20220911_Interprovincial_trade_Manuch_Tombe_PAPER_FWeb.pdf (2022).
33. Alvarez, J. A., Krznar, I. & Tombe, T. Internal Trade in Canada: Case for Liberalization. *International Monetary Fund* (2019).
34. Bemrose, R. K., Mark Brown, W. & Tweedle, J. Going the distance: Estimating the effect of provincial borders on trade when geography (and everything else) matters. *Can. J. Econ.* 53, 1098–1131 (2020).

35. Scotiabank. *What removing interprovincial trade barriers could mean for Canada*. <https://www.scotiabank.com:443/content/scotiabank/ca/en/about/perspectives.articles.economy.2025-04-interprovincial-trade-canada-economy-tariffs.html> (2025).
36. Shenfeld, A. & Jaffery, A. *A Modest Pot of Gold at the End of the Interprovincial Trade-Deal Rainbow*. <https://thoughtleadership.cibc.com/article/a-modest-pot-of-gold-at-the-end-of-the-interprovincial-trade-deal-rainbow/> (2025).
37. Prime Minister of Canada. *Prime Minister Carney launches new measures to protect, build, and transform Canadian strategic industries*. <https://www.pm.gc.ca/en/news/backgrounders/2025/09/05/prime-minister-carney-launches-new-measures-protect-build-and> (2025).
38. Prime Minister of Canada. *Joint Statement: Enduring Partnership, Ambitious Agenda*. <https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2025/06/23/joint-statement-enduring-partnership> (2025).
39. Prime Minister of Canada. *Joint Statement by Prime Minister Carney and Prime Minister Starmer*. <https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2025/06/15/joint-statement-prime-minister-mark-carney-and-prime-minister-sir-keir-starmer> (2025).
40. Prime Minister of Canada. *Prime Minister Carney announces new partnership with Mexico to elevate ties across trade, energy, and security*. <https://www.pm.gc.ca/en/news/news-releases/2025/09/18/prime-minister-carney-announces-new-partnership-mexico> (2025).
41. *Bill 15 – 2025: Infrastructure Projects Act. Statutes of British Columbia* vol. c. 13 (2025).
42. Ministry of Energy and Mines. *Ontario Implements 'One Project, One Process' to Build Mines Faster*. <https://news.ontario.ca/en/release/1006621/ontario-implements-one-project-one-process-to-build-mines-faster> (2025).
43. *Export and Import of Hazardous Waste and Hazardous Recyclable Material Regulations. Statutory Orders and Regulations* vols SOR/2019-285 (2019).
44. Employment and Social Development Canada. *72400 – Construction millwrights and industrial mechanics*. <https://noc.esdc.gc.ca/Structure/NOCProfile?code=72400&version=2021.0>.
45. Regulatory Reconciliation and Cooperation Table. *Reconciliation Agreement on Construction Codes (RA 2019)*. <https://rct-tccr.ca/wp-content/uploads/2023/07/Construction-Codes-RA-2019.pdf> (2019).
46. Clean Energy Canada. *Building Toward Low Cost and Carbon*. <https://cleanenergycanada.org/report/building-toward-low-cost-and-carbon/> (2025).
47. Transport Canada. *Action. Collaboration. Transformation: Final Report of The National Supply Chain Task Force 2022*. https://tc.canada.ca/sites/default/files/2022-10/supply-chain-task-force-report_2022.pdf (2022).
48. Net Zero Atlantic. *Offshore Wind Potential: Assessing Ports in Atlantic Canada*. <https://netzeroatlantic.ca/ports-osw> (2025).
49. Innergex Renewable Energy. *Written Submission for the Pre-Budget Consultations in Advance of the 2025 Budget*. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FINA/Brief/BR13229935/br-external/InnergexRenewableEnergyInc-e.pdf> (2024).
50. Natural Resources Canada. *The Canada Green Buildings Strategy: Transforming Canada's Buildings Sector for a Net-Zero and Resilient Future*. <https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/building-energy-efficiency/canada-green-buildings-strategy-transforming-canada-s-buildings-sector-net-zero-resilient-future> (2024).
51. Canada Energy Regulator. *Market snapshot: Electricity trade—who regulates what in Canada?* <https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/market-snapshots/2025/market-snapshot-electricity-trade-who-regulates-what-in-canada.html> (2025).
52. Electricity Human Resources Canada. *The Potential Impact of U.S. Tariffs on Canada's Electricity Sector*. <https://ehrc.ca/labour-market-intelligence/the-potential-impact-of-us-tariffs-on-canadas-electricity-sector/> (2025).
53. Suthan, H. Why Canadian cleantech is forced to sell abroad. *The Globe and Mail* (2021).
54. Export Development Canada. *New domestic mandate enhances EDC's role in supporting all Canadian businesses through COVID-19 crisis*. <https://www.edc.ca/en/about-us/newsroom/edc-coronavirus-domestic-support.html> (2020).
55. Public Services and Procurement Canada. *Mandate of Public Services and Procurement Canada*. <https://www.canada.ca/en/public-services-procurement/corporate/mandate.html> (2024).
56. Liberal Party of Canada. *Canada Strong: Build*. <https://liberal.ca/cstrong/build/> (2025).
57. Clean Energy Canada. *Money Talks*. <https://cleanenergycanada.org/report/money-talks/> (2022).
58. Canadian Free Trade Agreement. *Chapter Five: Government Procurement*. <https://www.cfta-alec.ca/cfta-agreement/chapter-five-government-procurement>.
59. Innovation, Science and Economic Development Canada. *Innovative Solutions Canada*. <https://ised-isde.canada.ca/site/innovative-solutions-canada/en> (2025).
60. Department of Finance Canada. *Budget 2022*. <https://www.budget.canada.ca/2022/home-accueil-en.html> (2022).
61. Dylke, E. & Marta, A. Federal government proposes changes to 30 percent rule to spur pension investment within Canada. *Bennett Jones* <https://www.bennettjones.com/Insights/Blogs/Federal-Government-Proposes-Changes-to-30-Percent-Rule-to-Spur-Pension-Investment-Within-Canada> (2024).
62. Environment and Climate Change Canada. *The Government of Canada is supporting 13 Indigenous-led clean energy projects through the Low Carbon Economy Fund's Indigenous Leadership Fund*. <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/news/2025/07/the-government-of-canada-is-supporting-13-indigenous-led-clean-energy-projects-through-the-low-carbon-economy-funds-indigenous-leadership-fund.html> (2025).
63. Natural Resources Canada. *Government of Canada Announces Funding for Clean and Reliable Energy in First Nations and Inuit Communities*. <https://www.canada.ca/en/natural-resources-canada/news/2025/03/government-of-canada-announces-funding-for-clean-and-reliable-energy-in-first-nations-and-inuit-communities.html> (2025).
64. Moorhouse, J. & Minier, Q. Bioenergy. *International Energy Agency* <https://www.iea.org/energy-system/renewables/bioenergy>.



onecleaneconomy.ca



Ce projet a été rendu possible grâce au généreux soutien financier de la Fondation familiale Trottier.

